



**RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation de Région Académique de la
Formation Professionnelle Initiale et Continue**

DRAFPIC Bourgogne-Franche Comté

Affaire suivie par :

Sébastien MARMOT

Tél : 03 45 62 76 00

Mél : drafpic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

2 G rue Général Delaborde

BP 81 921

21019 Dijon cedex

Dijon, le 24 janvier 2022

La rectrice

à

Destinataire in fine

Objet : Recrutement 2022-2023 des conseillers en formation continue

Références : Décret n°90 – 165 du 20 février 1990

Décret n°90 – 426 du 22 mai 1990

Note de service n°90 – 129 du 14 juin 1990

La campagne de recrutement des conseillers en formation continue pour l'année scolaire 2022-2023 est ouverte dans l'académie de Dijon.

Conditions de recrutement

Peuvent faire acte de candidature :

- les fonctionnaires de catégorie A ;
- les personnels contractuels de catégorie A de la fonction publique ;
- les personnes titulaires au minimum d'un diplôme (ou titre homologué) de niveau 6 (licence) au moment de l'inscription justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine de la formation continue.

Procédure de recrutement

Elle comprend deux étapes :

1/ une pré-sélection sur dossier ;

2/ un entretien approfondi avec le délégué régional académique à la formation professionnelle initiale et continue et des représentants de la formation continue pour les candidats ayant été retenus sur dossier.

Chacune de ces étapes a pour objectif de sélectionner les candidats les plus à même de répondre aux exigences de la fonction de CFC.

A l'issue de la procédure de recrutement, après avis de la commission académique consultative compétente à l'égard des conseillers en formation continue, la rectrice arrête la liste d'aptitude annuelle sur laquelle figurent sans ordre de classement les candidats retenus.

Les CFC confirmés exerçant leurs fonctions dans une autre académie sont inscrits de droit sur la liste d'aptitude dès lors qu'ils font acte de candidature.

Annexe 1 : calendrier

Annexe 2 : fiche de renseignements à compléter

Annexe 3 : composition du dossier : liste des documents à transmettre

Annexe 4 : missions des CFC

Annexe 5 : textes de référence

L'inscription sur cette liste d'aptitude n'est valable que pour une année. Les candidats inscrits qui n'auront pas été appelés pour occuper un poste devenu vacant devront obligatoirement renouveler leur candidature.

Le dossier de candidature est composé d'une fiche de renseignements à compléter, de la copie du diplôme/titre le plus élevé, d'un CV, d'une lettre de motivation et d'une note relatant deux expériences professionnelles mobilisant les compétences listées dans le référentiel du métier de CFC. La fiche de renseignements (annexe 2) et la fiche composition du dossier listant les documents demandés (annexe 3) sont à télécharger sur le site du rectorat de l'académie de Dijon à l'adresse <http://www.ac-dijon.fr/cfc>. Le dossier peut également être retiré auprès du secrétariat de la DRAFPIC – téléphone 03.45.62.76.00 courriel : drafpic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

Le dossier de candidature établi en deux exemplaires, accompagné des documents demandés et d'une enveloppe timbrée au tarif en vigueur, est à renvoyer au plus tard le **lundi 11 avril 2022** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Rectorat de l'académie de Dijon
DRAFPIC
2G rue du général Delaborde
BP 81 921
21019 DIJON CEDEX

Afin de vous présenter le métier de CFC, une réunion d'information est organisée le **mercredi 16 mars 2022 en visioconférence**.

L'inscription se fait à l'adresse : drafpic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr ou auprès du secrétariat de la DRAFPIC au 03.45.62.76.00.

Les candidats désirant obtenir de plus amples renseignements peuvent s'adresser à M. Michel FAU directeur des études du CAFOC téléphone : 03.45.62.76.16 courriel : michel.fau@ac-dijon.fr ou Mme Adeline TROUSSEAU responsable de l'appui administratif aux pôles de la DRAFPIC téléphone : 03.45.62.76.02 courriel drafpic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion la plus large possible de cette circulaire auprès des personnels placés sous votre autorité y compris par voie d'affichage.

Nathalie ALBERT-MORETTI



Destinataires :

Mesdames et messieurs les directeurs académiques des services de l'éducation nationale, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale de Côte d'Or, de la Nièvre, de Saône et Loire et de l'Yonne

Monsieur le président de l'université de Bourgogne

Monsieur le chef de service de région académique pour l'information et l'orientation (DRAIO)

Mesdames et messieurs les DRAFPIC/DAFPIC/DAFCO

Mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Education nationale

Madame la déléguée académique à la formation des personnels

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du second degré

Monsieur le directeur d'AGROSUP

Mesdames et messieurs les directeurs des C.I.O.

Messieurs les présidents de GRETA

Mesdames et messieurs les directeurs délégués aux formations professionnels et technologiques

Mesdames et messieurs les conseillers en formation continue de GRETA

**RECRUTEMENT DES CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE
ANNEE 2022-2023**

CALENDRIER

1. Inscription à la réunion d'information : drafpic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr ou au 03 45 62 76 00	Jusqu'au lundi 14 mars 2022
2. Réunion d'information en visioconférence	Mercredi 16 mars 2022 de 14h30 à 17h
3. Date limite d'envoi des candidatures à l'adresse : Rectorat de l'académie de Dijon – DRAFPIC 2 G rue Général Delaborde - BP 81 921 21019 DIJON CEDEX	Lundi 11 avril 2022 Les dossiers transmis après cette date, le cachet de la poste faisant foi, seront déclarés irrecevables
4. Envoi des convocations pour l'entretien	A partir du mercredi 4 mai 2022
5. Entretien avec les membres de la commission académique de recrutement	Jeudi 19 et vendredi 20 mai 2022
6. Réunion de la commission académique consultative compétente à l'égard des C.F.C.	Vendredi 24 juin 2022
7. Envoi des réponses aux candidats suite à l'approbation de la liste d'aptitude	A partir du 25 juin 2022

3/ Si vous êtes contractuel de l'éducation nationale :

Académie :

Fonction exercée :

Etablissement d'exercice : Ancienneté :

Type de contrat : CDD CDI

Catégorie : Echelon : Indice majoré :

4/ Si vous êtes titulaire d'un autre ministère ou d'une autre fonction publique

Ministère ou fonction publique (préciser) :

Service : Lieu d'exercice :

Fonction exercée :

Corps : Grade : Echelon :

5/ Si vous êtes contractuel d'un autre ministère ou d'une autre fonction publique :

Ministère ou fonction publique (préciser) :

Service : Lieu d'exercice :

Type de contrat : CDD CDI

Catégorie : Echelon : Indice majoré :

6/ Etes-vous actuellement :

En congé de formation OUI NON En disponibilité OUI NON En détachement OUI NON

Autre (préciser) :

.....

Etes-vous actuellement CFC : OUI NON

Si oui, dans quelle académie

Avez-vous déjà été CFC : OUI NON

Si oui, dans quelle académie

Pendant combien de temps et à quelle période

Limitez-vous votre candidature à certains départements de l'académie de Besançon : OUI NON

Si oui, lesquels ?

Côte d'Or : OUI

Nièvre OUI

Saône et Loire OUI

Yonne : OUI

Etes-vous candidat aux fonctions de CFC dans d'autres académies : OUI NON

Si oui, lesquelles par ordre de préférence

1)

2)

3)

Etes-vous candidat à une autre fonction, à une mutation : OUI NON

Si oui préciser :

A, le

Signature du candidat

**PARTIE A RETOURNER OBLIGATOIREMENT COMPLETEE PAR LE SUPERIEUR HIERARCHIQUE
POUR LES TITULAIRES ET LES NON TITULAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Avis du supérieur hiérarchique :

A....., le

Signature (nom et qualité)

Fiche à retourner dûment complétée au plus tard le 11 avril 2021 (le cachet de la poste de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Rectorat de l'académie Dijon
DRAFPIC
2, G rue Général Delaborde
BP 81921
21019 DIJON CEDEX

Signalé : Cette fiche de renseignements avec copie du diplôme/titre le plus élevé devra être obligatoirement accompagnée des documents demandés dans la fiche composition du dossier (annexe 3 : CV, lettre de motivation, note relatant 2 expériences professionnelles, une enveloppe timbrée). Le dossier est à transmettre en double exemplaire.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre l'ensemble des documents suivants :

1. la fiche de renseignements annexe 2 dûment complétée et la copie du diplôme/titre le plus élevé
2. une **lettre de motivation**
3. un **curriculum vitae**
4. une note (3 pages maximum) relatant 2 situations professionnelles pour lesquelles vous avez mobilisé les compétences listées dans le référentiel de CFC. Vous vous attacherez ainsi à démontrer votre compréhension du métier de CFC au regard de vos compétences déjà mobilisées dans un ou plusieurs des domaines suivants : ingénierie de formation, ingénierie pédagogique, développement commercial, conseil à l'interne, suivi de dispositifs.
5. une **enveloppe timbrée** à l'adresse du candidat

La fiche de renseignements est à télécharger sur le site du rectorat de l'académie de Dijon <http://www.ac-dijon.fr/cfc> ou à retirer auprès du secrétariat de la DRAFPIC - téléphone : 03.45.62.76.00 courriel : drafpic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

Le dossier de candidature doit être envoyé en **double exemplaire pour le lundi 11 avril 2022** **délai de rigueur (le cachet de la poste faisant foi)** à l'adresse suivante :

Rectorat de l'académie de Dijon
DRAFPIC
2, G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 DIJON CEDEX

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai ne sera pas retenu.

CONSEILLER EN FORMATION CONTINUE MISSIONS

Nommé par le recteur, placé sous l'autorité hiérarchique du délégué de région académique à la formation professionnelle initiale et continue, le conseiller en formation continue (CFC) est un agent de développement au service de la politique académique de la formation continue. Il est chargé de concevoir, d'élaborer, d'organiser, d'animer et de promouvoir l'offre de formation continue de l'Education nationale. Il assure un rôle d'interface permanent entre les différents acteurs concernés au sein du système éducatif et les partenaires externes.

Missions

La mission des conseillers en formation continue se répartit en une approche du territoire, une approche sectorielle et une mission transversale au service du GRETA.

Elle s'articule autour de quatre grands pôles d'activités : l'ingénierie de formation et pédagogique, la mercatique avec le développement de l'action commerciale et les relations extérieures, le conseil à l'interne, la conduite d'actions et de dispositifs.

Dans le cadre de ses missions, le CFC est amené à :

- Analyser l'environnement économique et social du territoire afin d'identifier les besoins en formation d'adulte,
- Concevoir des dispositifs de formation ou des modes d'organisation adaptés aux besoins analysés,
- Répondre aux appels d'offre,
- Développer les relations extérieures et les partenariats,
- Négocier des projets avec les partenaires publics et privés,
- Développer des projets en lien avec les innovations pédagogiques,
- Assurer l'animation à l'interne dans le cadre de la mise en œuvre d'actions et de dispositifs.

Le conseiller en formation continue est amené à exercer sa mission sur l'ensemble du territoire de l'académie.

Profil recherché

- Niveau BAC + 3 minimum
- Maîtrise des systèmes de formation continue et initiale – expérience souhaitée
- Compétences en ingénierie et en conduite de projet dans les domaines de l'enseignement et de la formation
- Expérience souhaitée liée aux démarches commerciales
- Disponibilité et mobilité nécessaires

Compétences requises

- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Savoir négocier et argumenter
- Capacité d'organisation, méthode
- Sens des relations
- Capacité d'animation et de travail en équipe
- Maîtrise des outils bureautiques, de travail collaboratif et numériques

Vous pouvez vous référer au référentiel d'activités et de compétences du CFC

ATTENTION DATE LIMITE DE DEPOT DE DOSSIER : lundi 11 avril 2022 (le cachet de la poste faisant foi)

Vous pouvez retirer le dossier de candidature sur le site de l'académie en cliquant sur ce lien : <http://www.ac-dijon.fr/cfc> ou auprès du secrétariat de la DRAFPIC - téléphone : 03 45 62 76 00 courriel : drafpic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

TEXTES DE REFERENCE CONCERNANT
LA FONCTION DE CONSEILLER EN FORMATION CONTINUE

REFERENCES	INTITULE
Décret n° 90-165 du 20 février 1990 (J.O. du 22 février 1990)	Fixant le régime indemnitaire des Conseillers en Formation Continue
Décret n° 90-426 du 22 mai 1990 (B.O. n° 25 du 21 juin 1990)	Fixant les dispositions applicables aux conseillers en formation continue appartenant aux corps relevant du ministre chargé de l'éducation
Arrêté du 14 juin 1990 (B.O. n° 25 du 21 juin 1990)	Relatif aux Commissions Académiques Consultatives compétentes à l'égard des Conseillers en Formation Continue
Note de service n° 90-129 du 14 juin 1990	Sur l'exercice des fonctions de conseiller en formation continue
Décret n°93-412 du 19 mars 1993	Relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes